

Écologie	7	International	8	Féminisme	14	Santé	15
----------	---	---------------	---	-----------	----	-------	----

Attention aux doigts
dans la prise de
la libéralisation

Les malgaches
hissent à nouveau
le drapeau pirate

Une grève
historique dessinée

Quand l'héroïne
débarquait dans les
banlieues françaises

Édito

Austérité: l'urgence de decloisonner les luttes

Le 2 octobre dernier, la fonction publique vaudoise descendait dans la rue à l'appel des syndicats pour protester contre le plan d'austérité budgétaire annoncé par le Conseil d'État vaudois. Forte de 15 000 personnes, cette première étape de mobilisation réussie annonce la couleur pour les prochaines semaines avec des probables journées de grève à venir. Ces coupes massives sont aussi le résultat direct d'une politique d'austérité fédérale menée à bâtons rompus depuis Berne, appelant à un élargissement de nos perspectives de lutte.

En septembre, le Conseil fédéral a soumis aux chambres un programme d'allègement budgétaire pour 2027, couplé d'annonce d'économies de 3 milliards minimum prévues pour 2028 et 2029. La moitié du volume d'allègements vise les cantons, qui ont carte blanche pour leur application. Or les spécificités cantonales, en termes de fiscalité, de financement et d'organisation du service public, et la disparité des rapports de force locaux constituent un frein à la construction d'un mouvement d'ampleur nationale contre l'austérité.

La résistance est en train de se construire à Fribourg avec une première journée de grève le 1^{er} octobre, ainsi qu'à Genève avec des mobilisations contre la hausse des taxes d'études. Dans ce sillon, une mobilisation large des travailleuses de la fonction publique, à partir d'une coordination syndicale nationale serait souhaitable, mais ne semble pas d'actualité.

La sauvegarde du service public concerne l'entière de la population et représente un enjeu de justice sociale à défendre absolument. La mobilisation des habitant·es de la Vallée de Joux contre la possible fermeture de leur centre de santé ou la victoire de l'initiative pour des soins infirmiers forts démontrent que la société civile est capable de se solidariser avec les travailleuses de la fonction publique.

Il s'agit d'aller mobiliser largement sur ces questions. Associations de patient·es, familles et proches d'enfants scolarisé·es en institutions spécialisées ou de personnes en EMS sont autant d'espaces à aller investir pour défendre un service public inclusif et accessible pour touxtes.

En plus d'attaquer les services publics, les coupes budgétaires du Conseil fédéral ont des conséquences désastreuses sur la politique environnementale de la Suisse. Rappelons-nous que sur les dernières années, deux mouvements sociaux d'ampleur ont secoué le pays. La Grève du climat qui a mis dans la rue des dizaines de milliers de personnes, participant à la politisation de milliers de jeunes tout en radicalisant les mots d'ordre et modes d'action des luttes écologistes. Ensuite, le mouvement massif de la Grève féministe, a su imposer la question du travail reproductif dans le débat public, avec au centre de ses revendications la défense du service public.

Ces mouvements ont prouvé que les questions climatiques et féministes pouvaient mobiliser à l'échelle nationale, alliant militan·tes, travailleuses et syndicalistes. Les intégrer est un enjeu stratégique majeur pour quiconque vise à élargir le mouvement de luttes contre l'austérité.

Gaara

AGENDA

Genève

DI 19 OCT.
LES PEUPLES AVANT LE PROFIT – MANIF POUR LA PALESTINE
14 h Poste du Mt-Blanc
Org.: BDS, Grève Féministe, CEP

VE 31 OCT ↑ SA 1^{er} NOV.
SE MOBILISER AUTOUR DU TRAVAIL : FAIRE L'HISTOIRE ET L'ÉCRIRE
Rencontres-débats, voir page 13.
Inscriptions et programme détaillé: → archivescontestataires.ch
Le Pneu, rue du Vélodrome, Genève
Org.: Archives contestataires et Collège du travail

SA 8 NOV.
GUERRE À LA GUERRE
Meeting antimilitariste contre la guerre et le réarmement
15 h Uni Mail

DI 9 NOV.
COMMÉMORATION DES VICTIMES DU 9 NOVEMBRE 1932
16 h Uni Mail

SA 15 NOV.
MANIFESTATION CONTRE LA COP30
Le changement climatique, défi du siècle!
Infos à suivre

Neuchâtel

ME 5 NOV.
NAIMA
Projection du documentaire d'Anna Thommen (CH, 2024, 98')
20 h 15 L'ABC, la Chaux-de-Fonds

SA 22 NOV.
L'INITIATIVE POUR L'AVENIR
Débat autour de l'initiative, avec Solenn Ochsner, Audric Wannaz et Daniel Badoux
19 h Hôtel des associations, Neuchâtel

ME 26 NOV.
LA ROSE DE JÉRICO
Conférence-débat avec Louise Devise autour de son livre
20 h Balkkon, Neuchâtel
Org.: Collectif pour la grève féministe et Marche Mondiale des Femmes

VE 28 NOV.
BLACK FREEDAY
Marché gratuit. Save the date!
Neuchâtel

Vaud

SA 23 OCT.
SOMMET DES PEUPLES VERS LA COP30 : UNIR LES LUTTES POUR LA JUSTICE SOCIALE ET CLIMATIQUE
Table ronde avec
► Leticia Paranhos (Presidente des Amies de la Terre, Brésil)
► Moises Borgues (Mouvement des personnes atteintes par les barrages, Brésil)
19 h 30 Pôle Sud, Lausanne
Org.: Stop Pillage

ME 29 OCT.
GAZA, UN GÉNOCIDE ANNONCÉ
Conférence avec Gilbert Achcar autour de son dernier livre
19 h Espace Dickens, Lausanne

JE 30 OCT.
AG DES EMPLOYÉ·ES DES SERVICES PUBLIC ET PARAPUBLIC
18 h Cazard, Lausanne

SA 8 NOV.
DÉDICACE DE LA BD LA RÉVOLTE DES CIGARIÈRES
Avec Fanny Vaucher et Eric Burnand.
Voir page 14
10 h 30 Librairie L'Étage, Yverdon

SA 15 NOV.
REPENSER LA FAMILLE SOUS LE CAPITALISME À PARTIR DES LUTTES FÉMINISTES ET QUEER
Formation. Intéressé·ex? Envoie un mail à vaud@solidarites.ch !
13 h Lieu à déterminer

REJOIGNEZ-NOUS!

Marre de rester simple spectateur·ice·x, envie de participer, d'une manière ou d'une autre, à la construction d'un autre monde? Alors n'hésitez pas, rejoignez solidarités!
→ solidarites.ch/rejoignez-nous

AVEZ-VOUS BIEN PAYÉ VOTRE ABONNEMENT?

Votre journal a besoin de vous! Merci de vous assurer que votre abonnement pour l'année est bien réglé!
→ Sur notre site: solidarites.ch/abonnements
→ Par Twint, en scannant ce QR code



Impressum

Éditeur
Journal solidarités
Case postale 2089
1211 Genève 2
T +41 22 740 07 40
E journal@solidarites.ch
W solidarites.ch/journal

Tirage
5 000 exemplaires
17 n° par an

Comité éditorial
Nadia Badouci
Clément Bindschedler
Antoine Dubiau
Guillaume Matthey

Noémie Rentsch
José Sanchez
Thomas Vachetta
Léon Volet

Relecteur
Luna Alloux
Pierre Conscience
Nathalie Delbrouck
Anouk Essyad

Pierre Reboud
Zélie Stauffer
Françoise Wos
Maquette et mise en page
Niels Wehrspann
Niels Wehrspann

Abonnements

Annuel
Étudiant·es, chômeur·s·euses, AVS/Al...
3 mois à l'essai
Pour payer: CCP 17-216950-1
IBAN CH28 0900 0000 1721 6950 1
Demandes d'abonnement et changements d'adresse: abos@solidarites.ch

fr. 80
40
150
Gratuit!

Contacts régionaux du mouvement

Genève
25, rue des Gares
Case postale 2089
1211 Genève 2
T +41 22 740 07 40
E info@solidarites.ch
W solidarites.ch/eneve

Neuchâtel
Case postale 3105
2001 Neuchâtel
T +41 79 473 83 81
E ne@solidarites.ch
W solidarites.ch/ne

Vaud
5 place Chauderon
1003 Lausanne
T +41 79 402 28 74
E vaud@solidarites.ch
W solidarites.ch/vaud

solidarités

455

17 10
2025

2

LA TRIPLE ARNAQUE DU «SERVICE CITOYEN»

Le 30 novembre, la population suisse votera sur l'initiative «Service Citoyen». Malgré une campagne qui souligne sa fonction «civile», le texte a été répudié par le Service Civil International et Fédération pour la défense du service civil suisse... Un projet militariste se cacherait-il derrière une façade citoyenne ?

Malgré la campagne «citoyenne» du comité d'initiative, le texte propose de modifier la constitution en y supprimant la mention directe du service civil en faveur d'une reformulation floue d'un «*autre service de milice équivalent reconnu par la loi*», qui amalgame protection civile et service civil, supprimant de fait la garantie constitutionnelle du service civil. Il n'est d'ailleurs pas anodin qu'en parallèle de cette initiative, un référendum vienne d'être lancé pour s'opposer au durcissement d'accès au service civil récemment voté au Conseil National.

Le service civil, grand absent du projet

Puisque le texte ne dit rien du service civil, c'est le Conseil fédéral (CF) qui en a tranché l'interprétation. Dans les faits, le service civil resterait sous sa forme actuelle (prévue dans la loi), marquée par le régime de la preuve par l'acte (1,5 fois plus long que le service militaire) et la nécessité d'être préalablement incorporé dans l'armée avant de devoir déclarer un conflit de conscience dans les délais.

En plus de la perte constitutionnelle, le texte présente des critères inquiétants concernant les effectifs puisqu'il précise que «*l'effectif réglementaire est garanti pour les services d'intervention*

en cas de crise, en particulier pour l'armée et la protection civile». Actuellement, l'effectif réglementaire est défini au niveau législatif et aucune mention n'y est faite au niveau constitutionnel. À la déconstitutionnalisation du service civil, l'initiative oppose la constitutionnalisation, selon un critère flou de «*crise*», d'une «*garantie*» des effectifs.

Dans les faits, et comme le confirme l'interprétation du CF, cela ouvrirait la porte, en ajoutant une garantie au plus haut niveau

législatif, à l'imposition du service militaire à un individu qui s'y refuse. Les détails de ce type de décisions (qui a le droit de changer de type de service par exemple) devraient être déterminées par le Conseil national après l'entrée en vigueur du texte. Difficile de croire que les astreint-es pourront encore faire valoir un droit au conflit de conscience dans un climat national et international militariste et lorsque la droite, décomplexée, aura déclaré la «*crise*» afin de démultiplier les effectifs réglementaires.

Astreindre les personnes étrangères sans contrepartie

Le droit des personnes étrangères est également attaqué par le texte. Celui-ci demande explicitement au Conseil national de définir si (et dans quelle mesure) les personnes qui n'ont pas la nationalité suisse doivent effectuer un «*service au bénéfice de la collectivité et de l'environnement*». Ceci sans aucune contrepartie prévue, bien entendu.

La Suisse sait être à l'avant-garde de l'indécence. Si le Conseil national tranchait en faveur d'un tel service, notre Confédération serait le premier pays au monde à imposer un service «citoyen» à des... non-citoyen-nes (cherchez la logique).

L'égalité des genres selon la droite

Le point central de l'initiative reste celui de l'extension de l'obligation de servir à toute la population. Cette proposition reposerait même sur une égalité effective des genres : «*L'engagement ne connaît pas de genre. Le Service Citoyen instaure l'égalité dans le système de milice et répartit équitablement les responsa-*

bilités. Ainsi, les femmes comme les hommes apportent leur contribution, côte à côte, pour la Suisse». Même la Confédération (sur son site internet) souligne le caractère fallacieux de l'argument : «*[L'obligation de servir] alourdirait toutefois encore le fardeau de nombreuses femmes, qui assument déjà une grande partie du travail non rémunéré d'éducation, d'assistance et de soins aux enfants et aux proches ainsi que des tâches ménagères. Étant donné que l'égalité dans le monde professionnel et dans la société n'est toujours pas une réalité, contraindre les femmes à effectuer un service citoyen ne constituerait pas un progrès en matière d'égalité*».

En astreignant les femmes, les effectifs militaires exploseraient dès l'entrée en vigueur. Ce ne serait plus 35 000 personnes qui passeraient le recrutement chaque année mais bien 70 000. Il est certain que par méconnaissance des procédures, des délais ou encore par dépit (et malheureusement, également par envie dans un climat belliciste actuel), une grande partie des femmes recrutées finiraient par effectuer un service militaire. Ne renforçons pas une armée d'ores et déjà inutile, qui le sera tout autant avec un effectif féminisé, mais dont les coûts auront explosé avec le nombre de militaires.

Puisque ce texte est une attaque frontale contre le service civil, les femmes (ou personnes inscrites comme telles à l'état civil) et les personnes étrangères, nous vous invitons à voter un grand *non* fin novembre. Un comité unitaire se met d'ailleurs sur pied à Genève pour faire campagne contre cette arnaque. Rejoignez-nous !

Clément Bindschaedler

Il faut regarder en détail le texte de l'initiative «Service Citoyen» pour se rendre compte qu'elle favorisera... l'armée. Journée de recrutement, Mels, 2018





Dépôt de l'«Initiative pour l'avenir», Berne, 8 février 2024

Votations National Fiscalité Écologie

L'AVENIR NE SE LÈGUE PAS, IL SE FINANCE

Lancée par la Jeunesse socialiste, l'«Initiative pour l'avenir» propose d'instaurer un impôt fédéral sur les successions. Si elle ouvre un débat nécessaire sur la justice fiscale et climatique, sa portée reste limitée face à la concurrence fiscale internationale et aux mécanismes structurels de concentration du capital.

JSS

L'initiative pour l'avenir se donne pour objectif de lutter contre la crise climatique par un financement basé sur un impôt de 50 % sur les successions et donations supérieures à 50 millions. 2500 contribuables au niveau de l'ensemble du pays seraient concernés. Mise en votation le 28 novembre prochain, solidaritéS appelle à voter *oui* à cette proposition, tout en relevant ses limites.

Lignes générales

Partant du constat – largement documenté – que les ultra-riches émettent bien davantage de CO₂ que la majorité de la population, l'initiative propose de les taxer pour financer la lutte contre le changement climatique. Le produit de l'impôt serait réparti à raison de deux tiers pour la Confédération et un tiers pour les cantons, et prélevé par ces derniers. Il servirait ainsi à soutenir la transformation écologique et socialement juste de l'économie. Par ailleurs, des mesures devraient être prises pour « la prévention de l'évitement fiscal, en particulier en ce qui concerne les départs de Suisse. » Malheureusement, cette formulation est tellement générale qu'elle peut permettre une mise en application des plus légères – en cela nous pouvons faire confiance aux Chambres fédérales et au Conseil fédéral.

Rien ne peut empêcher un·e ultra-riche de partir en Italie, à Dubai ou ailleurs au moment de sa retraite pour éviter que lors de son décès, ses héritier·ères paient l'impôt sur les successions puisque celle-ci est ouverte au lieu du domicile du défunt. Cela ne veut évidemment pas dire que tou·tes partiraient en cas d'acceptation de l'initiative comme le prétendent les partis de droite.

Les États-Unis ont mis en place une politique face à l'exil fiscal. Un·e citoyen·ne étasunien·ne doit payer des impôts aux États-Unis, quel que soit son lieu de résidence. Si ceux-ci sont moins élevés dans son nouveau lieu de résidence, il doit alors payer la différence – mais cela ne fonctionne pas pour les résident·es non étasuniennes. Actuellement, seuls les États-Unis peuvent imposer ce type de mesure. Une autre formule serait de prévoir un séquestre sur les actifs correspondant au montant de l'impôt dû au moment de l'annonce du départ. Le problème n'est donc pas technique, mais réside dans sa faisabilité politique.

Successions exonérées

Actuellement, l'impôt sur les successions est du ressort des cantons – seuls ceux d'Obwald et de Schwyz ne le prélèvent pas. Dans les autres, des exonérations sont majoritaire-

ment appliquées pour les conjoints survivants ainsi que pour les descendant·es et ascendant·es. Ces exonérations se sont multipliées ces dernières années dans la foulée des propositions de la droite pour baisser les impôts. C'est l'un des points noirs de l'initiative car, si elle précise que l'impôt sur les successions en faveur des cantons est maintenu, rien n'empêche ces derniers de ne plus le prélever ou de le réduire en cas d'acceptation de l'initiative.

Comme le rappelle cette citation de Frédéric Lordon : « On pourrait rappeler aussi que les corrections fiscales, précisément ne sont que des corrections, qui laissent largement inchangés les mécanismes structurels générateurs des inégalités – soit la social-démocratie réduite au passage de la serpillière. » (Monde diplomatique, octobre 2025)

Quid du marxisme ?

En ciblant une toute petite minorité de contribuable (0,05 %), la Jeunesse socialiste laisse entendre que les inégalités de fortune seraient combattues en taxant leurs héritier·ères. Cela rejoint la théorie du 1 % des plus riches contre tout le reste de la population, alors que la problématique des inégalités résulte d'abord du fonctionnement du capitalisme qui permet l'appropriation par les détenteur·ices du capital de la plus-value produite.

En conservant l'idée de taxer l'héritage, on aurait pu imaginer une initiative touchant tous les héritages supérieurs à un million de francs, obligatoire dans tous les cantons (pour éviter la concurrence entre ces derniers) et surtout avec un barème progressif.

Concurrence fiscale

La droite mène sa campagne sur le thème de la fuite des contribuables. Et elle n'a pas tout à fait tort. La concurrence fiscale devient de plus en plus vive entre les cantons et entre les États de la planète au profit des fortuné·es et des propriétaires du capital. Dernier exemple en date, le gouvernement italien qui a adopté des mesures fiscales pour attirer de riches contribuables.

Les baisses massives d'impôt aux États-Unis portées par Trump vont dans le même sens, avec une nuance : ces baisses d'impôt seront financées par les droits de douane à l'importation que paieront les consommateur·ices étasuniennes ! Cela revient à financer une baisse des impôts directs progressifs dont bénéficient surtout les hauts revenus par une hausse d'un impôt indirect que constituent les droits de douane.

Bernard Clerc



Manifestation contre l'austérité, Lausanne, 2 octobre 2025

Monde du travail

Santé

Vaud

LE SERVICE PUBLIC CRIE STOP AUX COUPES!

Le 2 octobre, environ 15 000 personnes ont défilé à Lausanne pour dénoncer le programme d'austérité prévu par le Conseil d'État. Les syndicats et les employé-es de l'État se mobilisent!

La manifestation du 2 octobre n'a pas seulement permis aux employé-es des services publics vaudois d'exprimer leur mécontentement face aux mesures d'austérité, elle a également offert aux syndicats l'occasion de mesurer leurs forces et leur capacité de mobilisation.

La participation à cet événement a été massive, puisqu'elle a même surpassé l'affluence au plus fort de la lutte pour l'indexation des salaires des fonctionnaires en 2023!

Partie de Montbenon, la manifestation s'est dirigée vers la Place du Château et a fait trembler les murs du siège du Conseil d'État. Les syndicats ont dénoncé le mépris gouvernemental, l'implémentation abusive du « bouclier fiscal » par l'exécutif vaudois, ainsi que les baisses fiscales imposées par la majorité de droite au Grand Conseil.

Toutes ces décisions n'avantagent que les plus riches au détriment des caisses de l'État et des services essentiels pour la population. Elles s'inscrivent dans une tendance plus large de démantèlement des services publics et d'enrichissement injuste des plus fortuné-es et des grandes entreprises. En opposition à cette politique mortifère, les salarié-es s'organisent sur leurs lieux de travail pour faire barrage à la vague austéritaire et pour défendre leurs conditions de travail.

La santé mise à mal

Le programme d'austérité prévoit des coupes de dizaines de millions de francs pour la santé. Ces mesures impacteront fortement les hôpitaux régionaux, les EMS et les soins à domicile, déjà sous pression à cause de financements insuffisants et d'une concurrence féroce

avec le secteur privé. En août dernier, plus de 2000 personnes ont manifesté à la Vallée de Joux pour dénoncer les coupes dans son Pôle Santé (PSVJ). Si cela persiste, la région risque d'être transformée en désert médical! Pourtant, la santé est un droit que le Conseil d'État et la majorité de droite ne doivent pas ôter aux personnes habitant loin des villes.

Les enseignant-es en colère

Du côté de l'enseignement, la mobilisation est également forte. Déjà au printemps dernier, 500 enseignant-es de l'école primaire sont descendu-es dans les rues pour montrer leur colère face à la détérioration de leurs conditions de travail: accumulation d'heures supplémentaires non-reconnues, engagements trop souvent en CDD, besoin de plus temps pour la ges-

tion de classe, épuisement et augmentation du stress. Les coupes budgétaires ne feront qu'empirer cette situation désastreuse.

Pour l'école secondaire, les choses ne s'annoncent pas meilleures. Depuis des décennies, le gouvernement sert de plus en plus la ceinture sur les enseignant-es du secondaire. En ce sens, les directions générales de l'enseignement (DGEO et DGEP) ont annoncé récemment la suppression des heures de décharge professionnelle de fin de carrière, pourtant essentielles pour éviter l'épuisement au travail en lien avec l'âge. En addition, la ponction de 0,7 % sur les salaires du personnel de l'État détériore encore plus le travail des enseignant-es. Depuis les annonces du Conseil d'État, de nombreux comités s'organisent sur les écoles afin de mobiliser les enseignant-es dans la lutte.

Le travail social en crise

Quant au travail social, l'austérité aggravera la crise dans laquelle ce milieu est plongé depuis des années. Au début de l'année, les employé-es de ce secteur se sont mobilisé-es avec l'aide du Syndicat des services publics (SSP) pour pointer du doigt la pénurie de personnel, les insuffisances salariales et les difficultés que rencontrent les travailleur-ses sociaux-ales.

Bien que la situation soit très alarmante, le Conseil d'État méprise les revendications du personnel. En effet, le secteur sera le plus affecté par les coupes avec une diminution de 66 millions de francs! La hauteur de ce montant est injustifiable au vu de la crise du secteur et mettra encore plus à mal des services qui sont de plus en plus sollicités par la population vaudoise.

En route pour la grève!

Face aux attaques contre les services publics, le mépris du Conseil d'État et la colère montante des salarié-es, les syndicats appellent à une grande assemblée générale du personnel fin octobre pour discuter de la suite de la mobilisation.

solidaritéS soutient la mobilisation du service public et les efforts des syndicats. Nous appelons donc toutes les employé-es des services publics à participer à cette assemblée et à agir par tous les moyens, dont la grève, pour faire reculer le gouvernement!

Ce n'est pas aux travailleur-ses des services publics de payer le prix des cadeaux fiscaux du Conseil d'État aux plus riches et du scandale du bouclier fiscal!

Ph. K.

L'ÉCRIVAIN YVES VELAN EXPOSÉ

La Bibliothèque de la ville de La Chaux-de-Fonds propose une exposition à l'occasion du centenaire de la naissance d'Yves Velan. Mise sur pied avec le concours de l'Association pour la promotion de l'œuvre d'Yves Velan, celle-ci est à découvrir jusqu'au 22 janvier 2026.

L'exposition *Yves Velan, le parti pris de la littérature* met en lumière le riche fonds Velan de la bibliothèque (manuscripts, correspondance, iconographie), les rapports entre l'écrivain et les arts plastiques, avec notamment des œuvres des peintres Carlo Baratelli et Grégoire Müller, ainsi que les illustrations de Stasys Eidrigevicius réalisées pour *Le chat Muche*.

Dans les quatre romans dont il est l'auteur, Yves Velan (1925 – 2017) aborde notamment les multiples aspects de l'engagement politique de l'écrivain. Une problématique décrite notamment par l'ouvrage d'Hadrien Buclin, *Les intellectuels de gauche : critique et consensus dans la Suisse d'après-guerre (1945 – 1968)*.

Collaborateur à la revue littéraire *Rencontre* (1950 – 1953), publiée à Lausanne, et membre du Parti ouvrier et populaire (POP), Yves Velan fut victime d'une interdiction professionnelle dans le canton de Vaud. Installé en 1954 à La Chaux-de-Fonds, il y enseigna jusqu'en 1991 la littérature au lycée de cette ville.

Démissionnaire du POP en 1958, Yves Velan rejoignit alors la Nouvelle gauche socialiste (NGS), proche du Parti socialiste unifié français et comme celui-ci opposé à la social-démocratie et au stalinisme. La NGS fut absorbée par le Parti socialiste neuchâtelois en 1963. Yves Velan adhéra ensuite au Groupe d'Olten (scission à gauche en 1970 de la Société des écrivains suisses).

Hans-Peter Renk

STOP AUX DÉMOLITIONS, STOP À LA SPÉCULATION

Comment maintenir ses profits en tant que propriétaire immobilier alors que tous les immeubles sont occupés et que la construction ralentit ? Simple, il suffit de démolir pour reconstruire à neuf !

Genève se caractérise par une forte pénurie de logements, avec un taux de vacance de 0,34 %, ce qui signifie que le nombre de logements disponibles n'a jamais été aussi bas depuis 2012. En même temps, les terrains constructibles en ville se raréfient, et les projets de déclassement de terrains en zone-villas se heurtent à des oppositions fortes de la part des propriétaires.

Deux projets similaires

Toujours à la recherche de solutions pour augmenter leurs rendements, certains propriétaires immobiliers institutionnels optent désormais pour des projets de démolitions/reconstructions. Deux projets de ce type ont fait parler d'eux ré-

cemment : l'un, à la Place des Augustins, où le propriétaire (Zurich Assurance) a résilié les baux des locataires en vue de démolir un immeuble datant du début des années 1950, et comptant une septantaine d'appartements occupés par des locataires à revenus modestes, pour le reconstruire à neuf. L'autre, dans le quartier de la Servette, où un fonds appartenant à UBS, propriétaire de plusieurs immeubles datant de la fin des années 1950, a obtenu l'autorisation de démolir une partie des bâtiments en vue de les reconstruire.

Des habitant-es se mobilisent

Dans les deux situations, des associations de locataires se

sont formées pour s'opposer à ces projets, par la voie légale, mais aussi en lançant une pétition et en cherchant à mobiliser l'opinion. Leur combat doit être soutenu, car ce type de projet de démolition/reconstruction aboutit, à terme, à évincer les locataires les plus modestes au profit de locataires plus aisés, et contribue ainsi à la « gentrification » de la ville.

Même si Genève dispose d'une loi cantonale (la LDTR) qui impose un contrôle des loyers pour les nouveaux appartements créés suite à une démolition/reconstruction, celui-ci est limité dans le temps (maximum 10 ans).

Une étude de l'EPFZ publiée cet été, menée dans cinq grandes villes, dont Genève, a montré que les revenus des nouveaux locataires ayant emménagé après reconstruction ou rénovation lourde des immeubles étaient nettement supérieurs, de l'ordre de 70 %, à ceux des locataires précédents.

Par ailleurs, d'un point de vue écologique, les démolitions/reconstructions constituent une aberration, et ne devraient être admises que dans des cas tout à fait exceptionnels.

Le combat des habitant-es des Augustins et de la Servette a ainsi une portée qui dépasse le sort des locataires des immeubles concernés, mais qui pose également la question du « droit à la ville », et en particulier du droit des couches populaires à ne pas se faire évincer du centre-ville et expulser à la périphérie sous la pression des intérêts financiers des grands propriétaires immobiliers.

Anne-Marie Barone

Rassemblement en soutien aux habitant-es de la Place des Augustins, Genève 23 septembre 2025





Les Vert-e-s défendent l'accord sur l'électricité avec l'UE, qui annule certains éléments de la Loi sur l'électricité acceptée en votation en 2024 pour laquelle iels avaient fait campagne. Comité du oui, Berne, 9 juin 2024.

Économie **Écologie** **National** **Union européenne**

ATTENTION AUX DOIGTS DANS LA PRISE DE LA LIBÉRALISATION

Dans le cadre des bilatérales III entre la Suisse et l'UE, un nouvel accord sur l'électricité a été négocié. Il introduit la libéralisation du marché de l'électricité que nous avons toujours combattue. Entretien avec Florian Martenot, représentant de la Ville de Genève au Conseil d'administration des SIG.

Le bénéfice principal de l'accord sur l'électricité, actuellement en consultation, semble être une intégration totale au réseau européen. Qu'est-ce que ça veut dire concrètement ?

L'électricité a la particularité de ne pas pouvoir être stockée. Cette forme d'énergie nécessite donc un réseau aussi fourni et aussi étendu que possible afin d'équilibrer au plus juste production et consommation. En 2024 par exemple, la Suisse a consommé 57,5 TWh d'électricité et en a produit 81,1 TWh. Les deux sources les plus importantes étant l'hydroélectrique et le nucléaire. Mais malgré cette balance positive, les distributeurs d'électricité Suisses ont dû vendre, mais aussi acheter, du courant à l'Europe afin de s'adapter aux besoins fluctuants du réseau qui varient suivant les saisons ou les heures de la journée.

L'accord sur l'électricité Suisse-UE garantirait une plus grande stabilité, puisque les capacités de transport disponibles pour l'importation et l'exportation d'électricité (capacités transfrontalières) reposeraient sur une base de droit international contraignante, plutôt que sur des accords de droit privé avec les gestionnaires de réseau de transport des régions voisines, comme c'est le cas actuellement. De plus, la facilité d'accès au marché européen de l'électricité qui découlerait de cet accord, notamment le négoce à très court terme, pourrait amener une baisse des prix estimée à 14 %, selon une étude de l'Office Fédéral de l'Énergie (OFEN).

Si l'accord était refusé, en revanche, l'OFEN a envisagé le scénario d'une rupture totale de coopération dont les conséquences seraient une baisse de plus de 60 % des capacités d'importation/exportation, ce qui se traduirait par une

forte hausse du coût de l'électricité. Ce scénario est évidemment fantaisiste, car le réseau suisse est, de par sa situation géographique, intégré au réseau européen, ce qui rendrait toute rupture de coopération mutuellement préjudiciable.

On se réjouit de la série catastrophe sur Play Suisse. Ce qui inquiète, c'est plutôt l'autre aspect de l'accord : la libéralisation du marché. Qu'est-ce qu'implique celle-ci ?

L'ouverture complète du marché prévue avec l'accord aurait plusieurs impacts. Tout d'abord, l'approvisionnement « de base », régulé, devrait être redéfini, alors qu'il est actuellement encadré par la nouvelle mouture de la loi suisse sur l'électricité, acceptée par les citoyen·nes suisses l'année dernière (*Mantelerlass*, dès 2026). Aujourd'hui, cet approvisionnement implique des quotas de production d'origine suisse renouvelable et des

exigences de couverture pluriannuelle et ses prix sont moins fluctuants que ceux du marché.

Le principal impact, cependant, serait la fin de l'approvisionnement de base obligatoire pour l'ensemble des consommateur·ices. La proposition du Conseil fédéral est d'obliger les entités qui consomment plus de 50 MWh par an à opter pour le marché libre, qui n'implique aucune contrainte sur l'origine de l'électricité et peut être soumis à de fortes fluctuations des prix.

Aujourd'hui, les entreprises qui consomment beaucoup d'électricité ont déjà le choix de s'approvisionner sur le marché libre. On se souvient que ces entreprises avaient supplié de pouvoir réintégrer le marché régulé lors l'explosion massive des prix en 2022.

En Suisse, un ménage consomme environ 5 MWh par année. Un immeuble comptant plus de 10 ménages pourrait donc être classé dans la catégorie des grands consommateurs...

Les plus petit·es consommateur·ices auraient le choix entre approvisionnement de base et marché libre et pourraient effectuer des allers-retours annuels, voire mensuels contre indemnité. Iels pourraient certes payer, par moment, leur électricité moins cher qu'avec l'approvisionnement de base, mais les prix seraient dépendants du marché, sans garantie de stabilité.

Un autre effet pervers de cette liberté de choix serait la fin des « clients captifs » des distributeurs. Cette rentrée d'argent planifiable leur permet, par exemple, d'engager de gros travaux sur les infrastructures (développement du chauffage à distance, remplacement de centrales de production d'énergie d'origine fossile pour du renouvelable, etc.) Ces investissements sont aujourd'hui plus que nécessaires pour engager une véritable transition énergétique.

Enfin, autre conséquence de cet accord : l'abolition des tarifs minimaux de rachat de l'électricité autoproduite. Cette garantie de prix, qui encourage la pose de panneaux solaires chez les particulier·es, serait interdite.

L'avantage technique semble faire peu de poids face à la libéralisation...

Plus qu'une libéralisation, l'accord sur l'électricité entre la Suisse et l'UE serait un coup de frein à la transition énergétique. solidaritéS devrait combattre ce paquet dans les urnes.

Propos recueillis par Niels Wehrspann

LA JEUNESSE MALGACHE HISSE À NOUVEAU LE DRAPEAU PIRATE

Depuis le 25 septembre, une révolte secoue Madagascar. Portée par la Génération Z, elle réclame justice, dignité et rupture avec un système corrompu hérité du colonialisme. Le mouvement ouvre la voie à une refonte politique radicale.

Depuis le mois de septembre, le mouvement, auto-intitulé GEN Z, secoue Madagascar. Il s'inscrit dans une longue continuité de luttes contre la domination, depuis la colonisation française jusqu'à l'indépendance, malgré une influence française encore présente.

Une révolte aux racines profondes

La France, en abolissant la monarchie malgache et en imposant ses lois, sa langue et une hiérarchie raciale, a créé un système de pouvoir colonial qui perdure depuis 1896. Depuis l'indépendance en 1960, les républiques successives ont reconduit les logiques coloniales. Andry Rajoelina, président jusque récemment, incarne cette dérive : alors qu'il prônait dans son programme la lutte contre la corruption et l'amélioration de l'accès aux services essentiels, il baigne notamment dans

des affaires de pillage des ressources et le scandale de sa naturalisation française. La corruption et le népotisme gangrènent tous les niveaux de l'État depuis des décennies.

En 2022, 75 % de la population vivait sous le seuil de pauvreté tandis que le fils du président est diplômé du collège du Léman et de l'école hôtelière de Lausanne. Plus de 36 % de la population n'est connectée à l'électricité et les délestages paralysent les hôpitaux, les écoles, les foyers, provoquant de nombreux décès et blocages. L'écart entre les sphères de pouvoir et la majorité des Malgaches est criant.

La Génération Z, fer de lance d'un soulèvement populaire

À partir du 25 septembre 2025, une vague de manifestations pacifiques a eu lieu dans tout le pays, organisée sur et portée par les réseaux so-

ciaux. Le mouvement GEN Z s'est structuré autour de revendications claires : démantèlement des institutions corrompues, poursuites judiciaires contre les oligarques et démission du président.

Inspirée par les luttes passées, la jeunesse malgache a réinventé les codes de la contestation : pacifisme assumé, humour en ligne, solidarité concrète parmi la population et entre les générations. Le mouvement GEN Z malgache s'est par ailleurs emparé d'un symbole mobilisateur : le chapeau de paille de Luffy, héros du manga *One Piece*. Mais ici, il est remplacé par un chapeau traditionnel malgache, porté fièrement dans les cortèges. *One Piece* raconte l'histoire d'un groupe de jeunes pirates qui défient les empires corrompus pour construire un monde libre. GEN Z s'identifie à cette quête de liberté, d'autonomie et de justice.

Vers un renversement du pouvoir

La répression du mouvement a été brutale et s'est accompagnée d'une guerre de l'information. Le président a contredit les chiffres de l'ONU concernant les décès dus à la répression et mis la révolte sur le dos d'une cyberattaque de pays étrangers. Alors que les manifestations pacifiques se multipliaient, des actes de vandalisme ont ciblé des commerces, banques et résidences liées au pouvoir. Ce dernier a dénoncé des actes de violence des manifestant·es et en a profité pour accentuer la répression et tenter de diviser les classes sociales et les générations. Mais les vidéos diffusées sur les réseaux sociaux ont révélé la réalité : ce sont des gendarmes en civil qui ont ouvert les portes des magasins, distribué de l'argent, laissé faire les pillages.

Tandis que des proches du gouvernement fuyaient le pays, le président a dissout le gouvernement pour calmer la révolte, se prétendant de bonne foi et voulant discuter avec le peuple. Le discours du pouvoir était en totale contradiction avec les faits et la répression intense qui sévissait.

Le 9 octobre, une grève générale a été lancée par GEN Z et la répression s'est encore intensifiée. Les syndicats se sont joints à la grève générale. Des prêtres, des médecins, des avocat·es se sont engagé·es aux côtés des manifestant·es en mettant leurs compétences à disposition. Le mouvement exigeait une refonte totale du système. La coalition politique des partis d'opposition semblait amorcer une convergence et s'allier au mouvement protestataire.

Une opportunité historique s'est dessinée : celle d'un changement de paradigme, d'une démocratie populaire débarrassée des logiques (néo-)coloniales.

Comme dans tout mouvement révolutionnaire, la situation du mouvement GEN Z à Madagascar évolue rapidement et il est difficile d'en prédire l'issue. Alors que nous mettons sous presse, l'Assemblée nationale a destitué Andry Rajoelina et la Haute Cour Constitutionnelle a appelé le colonel Michaël Randrianirina à exercer la fonction de chef de l'État pendant la période de transition.

Madagascar est au cœur d'un renversement de pouvoir historique et le mouvement GEN Z s'organise, porté par la diaspora et les collectifs anticolonialistes.

Pardis Pouranpir

Les manifestant·es sont rejoint·es par l'armée sur la Place du 13-Mai, Antananarivo, 11 octobre 2025



ÉLECTIONS ET TRANSITION TRÈS PARTIELLES

Le 5 octobre, la Syrie a connu ses premières élections à l'Assemblée du peuple depuis la chute du régime des Assad. Cet événement, largement critiqué comme non démocratique, met en évidence les défis politiques, socio-économiques, sécuritaires et humanitaires auxquels fait face la transition post-baassiste du pays.

Organiser des élections après un régime autoritaire peut signaler un regain de vie politique dans un pays ravagé par la guerre. Mais la procédure a plutôt ressemblé à une sélection : deux tiers des élus ont été désignés par 6000 électeur·ices choisis et un tiers nommé·es directement par le président de transition Ahmed al-Charaa. Cette élection contribue ainsi à concentrer le pouvoir présidentiel et, potentiellement, à favoriser les loyalistes au détriment de la volonté populaire.

Les partis étant toujours interdits, notables et intellectuel·les se sont présentés en indépendant·es. Des critères d'exclusion flous ont écarté des candidat·es sans explication. Le décret réservait un minimum de 20 % de sièges pour les femmes, mais celles-ci en ont remporté moins de 3 %. Des régions hors du contrôle gouvernemental, notamment le Nord-Est et Soueïda, ont été exclues. Le nouveau Parlement doit siéger trois ans avant l'adoption d'une nouvelle Constitution.

Epuisement général

Dix mois après la chute du régime, des centaines de milliers de personnes – pour la plupart victimes du régime Assad et de ses alliés, mais aussi de groupes non étatiques – demeurent portées disparues, et aucun processus judiciaire large et ouvert n'a été engagé. 90 % de la population vit sous le seuil de pauvreté tandis que les prix explosent : des appartements se vendent à 100 000 dollars (parfois jusqu'à 2 millions), alors que le salaire public moyen

plafonne à 25 dollars par mois. Malgré une amélioration, l'électricité n'est disponible que quelques heures par jour.

Des forces étrangères restent présentes : bases russes et étasuniennes, troupes turques. L'occupation coloniale-génocidaire sioniste a détruit l'essentiel des capacités militaires syriennes et étendu son incursion au sud-ouest pour sécuriser des corridors vers l'Iran. Le pays subit aussi sa pire crise environnementale en soixante ans (sécheresse, pénuries d'eau, incendies).

Parallèlement, le président transitionnel a surtout recherché légitimité externe et garanties de sécurité, au détriment des urgences internes. Il faut reconnaître que les obstacles logistiques à la tenue de vraies élections sont réels : infrastructures dévastées, pas de recensement, 4,5 millions d'exilé·es, 7 millions de déplacé·es).

Durcissement de l'emprise du pouvoir

Le gouvernement de transition n'a, jusqu'à maintenant, jamais mentionné le mot démocratie. Des rapports évoquent arrestations arbitraires et tortures. Les auteurs d'assassinats et d'enlèvements sur la côte en mars puis à Soueïda en juillet n'ont pas été traduits en justice. Al-Charaa n'a pas pris de mesures dissuasives contre les discours sectaires et le revanchisme. Les exécutions extrajudiciaires, l'exclusion et l'absence de garanties pour les minorités ont poussé le leader sécessionniste druze al-Hijri à remercier Israël pour son soutien militaire et certain·es habitant·es de Soueïda à brandir des drapeaux israéliens. Mais la solution au séparatisme dans le Nord-Est et à Soueïda est politique, y compris la décentralisation, et non militaire.

Le système né après décembre 2024 rappelle celui du HTS à Idleb dès 2017 : néolibéralisme autori-

taire, clientélisme et kleptocratie sous un vernis conservateur. Des responsables de l'ancien régime sont demeurés en place ou impunis, y compris Bachar al-Assad (même s'il se trouve en Russie, les deux bases russes en Syrie pourraient servir de levier pour le faire comparaître en justice) et le criminel Fadi Saqr. Le frère du président de transition, Maher, est devenu de facto le numéro deux de l'État; un autre frère, Hazem, aurait récupéré plus de 1,6 milliard de dollars auprès d'hommes d'affaires liés aux Assad en échange d'amnisties et de protection.

Quelle direction?

Il y a certainement des signaux positifs : allègement des sanctions, liberté d'expression accrue, ré-électrification, levée d'interdictions de voyager pour cinq millions de personnes, 1,4 million de retours (selon l'ONU). Néanmoins, les revendications profondes et légitimes qui ont amené au renversement d'Assad, présentes dès 2011, demeurent insatisfaites : égalité citoyenne, démocratie effective, réforme électorale, participation politique et économique, place des femmes, inclusion.

La justice pour les centaines de milliers de victimes doit être centrée sur ces dernières, transparente et placée au cœur de la transition. Il ne s'agit pas de remplacer un groupe par un autre pour se venger, mais de briser la logique d'oppression et de division.

La reconstruction doit servir l'intérêt public, sous contrôle citoyen, et non enrichir un cercle proche du pouvoir. Les forces étrangères doivent partir, être traduites en justice et payer des réparations. La démocratisation du pouvoir et de la richesse ne doit pas être un rituel, mais l'objectif premier, vital depuis 2011.

Wafa al-Karamah

Le président syrien Al-Charaa visite un bureau de vote à Damas lors des élections du 5 octobre.



L'EMPRISE POLITIQUE CROISSANTE DU CAPITAL TECHNO-NUMÉRIQUE

L'avènement des multinationales du numérique a bouleversé l'économie mondiale. En constituant des monopoles sur certains services en ligne, elles ont élargi leurs sphères d'influence par-delà le pouvoir étatique. Pour caractériser ces mutations politiques et économiques, la controverse se noue autour du concept de « technoféodalisme » et de sa critique.

Des salarié·es d'Amazon, l'un des fleurons du capitalisme numérique se sont mis en grève lors du Black Friday 2023 dans plusieurs entrepôts de la multinationale dans le monde entier pour réclamer de meilleures conditions de travail dans le cadre de la campagne #MakeAmazonPay. New Delhi, 25 novembre 2023.

À l'automne 2025, les sept plus grosses capitalisations boursières du monde concernent des multinationales du secteur techno-numérique – Nvidia, Microsoft, Apple, Alphabet/Google, Amazon, Meta/Facebook et Broadcom. Selon les estimations de la Banque mondiale, l'économie numérique représenterait aujourd'hui plus de 15 % du PIB mondial et concentrerait plus du quart des investissements mondiaux.

La dominance évidente du capital numérique dans l'économie mondiale fait l'objet de nombreux débats, y compris entre marxistes. La controverse est essentiellement conceptuelle, puisque les observations empiriques sont largement partagées. Une brève synthèse, forcément non-exhaustive, des contours de la nouvelle économie numérique apparaît ainsi nécessaire avant de tirer des conclusions théorico-politiques.

Comment la tech est devenue big

Dans les années 1990, l'émergence du numérique surfait sur une série de promesses progressistes. Celles et ceux qui en faisaient alors la promotion affirmaient que l'économie deviendrait progressivement « immatérielle » : la valeur ne résiderait plus dans la production matérielle, mais dans le savoir lui-même – dans l'innovation en parti-

culier. Autrement dit, la croissance économique ne serait plus dépendante des ressources naturelles (et des infrastructures permettant leur extraction, exploitation et circulation), mais reposerait sur le partage « dématérialisé » des savoirs. Sur le plan idéologique, cette transformation de l'économie s'accompagnait alors de nombreux discours qui vantaient le caractère libre, horizontal et collaboratif de cette nouvelle « économie de la connaissance » fondée sur le numérique : puisque la valeur était assimilée au savoir, chacun·e pourrait prendre part à cette nouvelle dynamique économique.

Le vernis progressiste qui recouvrait l'émergence de l'économie numérique s'est craquelé à partir des années 2000. La marchandisation du savoir effectivement permise par la généralisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) n'a pas profité à tout le monde indistinctement : au contraire, ces promesses néolibérales d'émancipation ont été dévorées par le nouveau capital techno-numérique qui s'est progressivement constitué.

La dématérialisation devait permettre une indépendance vis-à-vis des infrastructures qui sous-tendaient jusque-là l'économie mondiale. En réalité, la nouvelle économie numérique repose sur des infrastructures à la fois matérielles – ordinateurs et leurs com-

posants, serveurs, réseaux câblés à travers la planète, satellites, infrastructures énergétiques – et immatérielles – logiciels et protocoles, données, algorithmes. Grâce à leur contrôle sur ces infrastructures, les petites *start-ups* de la Silicon Valley sont devenues de véritables empires économiques suivant une trajectoire parfaitement classique de concentration monopolistique. Par leur verrouillage technologique et juridique des outils numériques, c'est-à-dire par la privatisation des logiciels, la prolifération des brevets et la concentration de la propriété intellectuelle, elles sont progressivement devenues les plus grandes entreprises du monde.

Si les monopoles n'ont rien de nouveau dans l'histoire du capitalisme, il s'agit de déterminer si ce monopole numérique change quelque chose par rapport à ceux l'ayant précédé.

Hégémonie numérique

Aujourd'hui, les NTIC sont absolument incontournables dans les sociétés occidentales, qui semblent en être devenues dépendantes – tandis qu'un tiers de la population mondiale, principalement dans le Sud global, n'y a toujours pas accès au quotidien. Le contrôle sur les infrastructures numériques, tant matérielles qu'immatérielles, a des implications à trois niveaux essentiels.

Tout d'abord, la population générale y recourt massivement pour ses interactions quotidiennes. Les smartphones et autres NTIC sont aujourd'hui une modalité essentielle de sociabilité. Que ce soit volontaire ou non, ne pas les utiliser entraîne une certaine marginalisation sociale. Cette dépendance numérique sur le plan social n'est pas qu'une affaire générationnelle, puisqu'elle touche désormais tous les âges de la population occidentale.

L'avènement du numérique bouscule également la sphère économique. Les NTIC sont aujourd'hui au cœur du travail, aussi bien en tant qu'outils de communication que dispositifs de contrôle. Cette « numérisation du management » consiste effectivement en un accroissement de la rationalisation du travail, permettant une intensification de l'exploitation. Au sommet de la hiérarchie, les outils de calcul sont ainsi essentiels, puisqu'ils servent à planifier l'activité en s'assurant que les conditions soient réunies pour capter toujours plus de profit. Cette centralité du numérique dans tous les secteurs, quels qu'ils soient, entraîne ainsi une dépendance technologique vis-à-vis du capital techno-numérique.

Enfin, les États eux-mêmes sont devenus dépendants vis-à-vis du numérique. Dans la plupart



des pays occidentaux, l'accessibilité à certains services publics est aujourd'hui conditionnée par les outils numériques. En retour, la gouvernamentalité étatique elle-même repose sur la captation croissante de données, avec l'instauration d'indicateurs de performance à toutes les échelles. En d'autres termes, ce sont les capacités administratives des États – c'est-à-dire l'ensemble des moyens, ressources et compétences dont dispose un État pour concevoir, mettre en œuvre et faire respecter ses politiques publiques – qui sont phagocytées par le capital techno-numérique. Par conséquent, c'est la souveraineté même des États qui vacille.

Le monopole ne se limite pas à la sphère marchande, mais nourrit ainsi une véritable hégémonie numérique : la dominance économique du capital techno-numérique permet à celui-ci d'être dominant sur le plan social et politique de manière plus large. Les outils qu'ils contrôlent sont devenus essentiels à toutes les échelles. Le numérique ne transforme pas les rapports sociaux qui lui préexistent, mais il en devient une nouvelle modalité dont il n'est pas possible d'ignorer les spécificités.

Rente contre profit

Si l'avènement du capital techno-numérique et son hégémonie

concomitante font consensus, les désaccords émergent lorsqu'il s'agit d'en faire l'analyse économique. Dans les débats marxistes, une certaine entente existe autour du fait que les entreprises du numérique captent une rente de l'utilisation des services qu'elles contrôlent, et non un profit. Autrement dit, leur revenu ne provient pas de la production directe de plus-value, mais de la captation de valeur déjà produite ailleurs. Cette captation prend notamment la forme de redevances, d'abonnements ou de données marchandisées. Entre marxistes, les désaccords concernent la juste place à donner à cette rente numérique pour caractériser l'économie contemporaine. Deux grandes approches s'opposent.

Pour certain·es, il semble évident que *« l'essor du numérique nourrit une gigantesque économie de rente, non pas parce que l'information serait la nouvelle source de valeur, mais parce que le contrôle de l'information et de la connaissance, c'est-à-dire la monopolisation intellectuelle, est devenu le plus puissant moyen de capter la valeur »*. Par cette affirmation, l'économiste Cédric Durand suggère que la rente numérique est en train de prendre le pas, dans le processus général d'accumulation, sur les modalités traditionnelles de captation

du profit sur le travail productif. Il y aurait ainsi une *« tendance »* dans le capitalisme contemporain, qu'il faudrait lire à l'aune de la stagnation et de la baisse tendancielle du taux de profit. Selon cette analyse, ces facteurs macro-économiques seraient la preuve d'un glissement progressif du capitalisme vers une logique de plus en plus rentière. Dans une logique prédatrice, les grandes firmes qui dominent l'économie numérique orienteraient effectivement leurs investissements vers la consolidation du dispositif de captation de rente plutôt que vers le travail productif. Il s'agirait là d'une transformation de la fonction économique de l'investissement et de la finance, dont l'objectif immédiat n'est plus la création directe de valeur, mais bien la captation de celle déjà produite.

Pour d'autres, comme Evgeny Morozov ou plus récemment Frédéric Lordon, la consolidation de cette *« économie de rente »* ne supprime pas la captation de survalueur par l'exploitation de la force de travail. Deux principaux arguments méritent d'être relevés. Premièrement, l'hégémonie numérique repose toujours sur des infrastructures, matérielles et immatérielles, qu'il faut produire. Bien que la production des outils informatiques soit largement automatisée au

jourd'hui, les travailleur·ses du secteur n'ont pas été remplacés par des machines, donc un profit est toujours extrait de leur (sur)travail – et celui-ci est d'ailleurs croissant. Secondement, même s'ils sont devenus dépendants de l'économie numérique, l'avènement de celle-ci ne fait pas disparaître les autres secteurs, ni l'extraction de profit par l'exploitation du travail qui les caractérise. Autrement dit, l'avènement d'une économie de rente ne fait pas disparaître le travail productif, pas plus qu'elle ne change la nature de tous les investissements du capital techno-numérique. Le soubassement infrastructurel de leurs activités les plus visibles rend absolument nécessaire leurs investissements dans l'innovation productive pour pérenniser leur hégémonie numérique.

Ces deux lectures ne s'excluent pas nécessairement : elles révèlent plutôt la tension constitutive du capitalisme (pas seulement numérique), structuré par une logique de rente et une logique de profit à la fois. L'analyse des rapports entre l'une et l'autre dépend largement de la focale choisie. La rente ne remplace pas le profit, mais reste un transfert de la plus-value produite ailleurs dans le système. Autrement dit, la valeur repose toujours sur l'exploitation effective de la force de travail, même si elle est réalisée dans d'autres secteurs. ➔

Nouvelle emprise politique

Les clivages entre économistes masquent peut-être le cœur du problème, à savoir la séparation formelle (ou idéologique) entre l'économie et la politique. Peu discutée aujourd'hui, cette dernière constitue une caractéristique fondamentale du capitalisme, tel que décrit par Marx. La sphère économique et la sphère politique sont couramment considérées comme absolument distinctes, comme ce qu'il se passait dans la première n'impactait pas la seconde.

Ainsi, les démocraties libérales représentatives apparaissent comme des régimes politiques dans lesquels toutes les citoyen·nes auraient le même pouvoir, alors que certains groupes sociaux disposent en réalité de bien plus de moyens (notamment économiques) pour faire valoir leurs intérêts dans la sphère politique.

La critique marxiste insiste ainsi sur le caractère formel (ou idéologique) de la séparation entre celle-ci d'avec la sphère économique : ce n'est là qu'une mystification de l'enracinement de la seconde dans la première. Ainsi, la conception de l'État comme outil neutre au service de l'intérêt général reste naïf sur cette séparation formelle : Marx puis Poulantzas ont montré, au contraire, que l'État n'est pas extérieur au capital, mais qu'il constitue l'une de ses conditions de reproduction. Il n'est donc pas « *capturé* » par les classes dominantes, mais dispose d'une autonomie relative vis-à-vis du capital puisqu'il est fa-

çonné par les contradictions entre les différentes fractions de celui-ci. Ce cadre théorique permet de comprendre en quoi la dépendance de l'État au capital techno-numérique n'est pas une anomalie historique, mais la forme contemporaine de sa fonction structurelle, qui consiste à garantir les conditions générales de l'accumulation.

La controverse sur la nature du capitalisme numérique n'est pas seulement économique, elle est également politique. Plus précisément, l'hégémonie acquise par la *big tech* entraîne un effacement de la séparation formelle entre l'État et l'économie. Celle-ci n'est toutefois pas que le fruit d'une offensive politique récente, mais bien le produit d'un processus plus vaste de phagocytage des capacités administratives étatiques. Ce dernier s'observe dans la dépendance croissante des administrations publiques aux infrastructures numériques privées : systèmes de stockage des données, intelligence artificielle, gestion algorithmique des données publiques, etc.

L'externalisation des capacités d'analyse et de traitement de l'information vers des acteurs privés – Microsoft, Palantir ou encore Google – transforme l'État en simple utilisateur de technologies dont il n'a plus la maîtrise. Ce déplacement institutionnel, souvent justifié par des impératifs d'efficacité ou de sécurité, traduit en réalité la subordination de la souveraineté politique aux logiques de valorisation capitaliste.

L'effacement de cette séparation formelle est devenu particulièrement explicite lors de la dernière campagne présidentielle étasunienne. Hostile à Donald Trump lors de son premier mandat, le grand capital techno-numérique a largement soutenu ce dernier en amont de sa réélection en 2024. Souvent décrit comme un soudain retournement de veste, cet alignement politique repose en réalité sur la construction d'une hégémonie numérique en général et sur le phagocytage des capacités administratives des États en particulier. Longuement commentée de manière idéaliste, l'agressivité d'Elon Musk – le plus visible des patrons de la *big tech* investissant le champ politique – n'est en réalité rendue possible que par l'emprise politique acquise par capital techno-numérique ces dernières décennies.

Technoféodalisme ?

L'émergence conjointe d'une rente de la donnée et d'une nouvelle économie politique est parfois désignée comme le signe de l'émergence d'un « technoféodalisme » sur les ruines du capitalisme. En fonction de ses promoteurs, le terme est utilisé de manière plus ou moins prudente. Yanis Varoufakis, par exemple, affirme sans ambages que le technoféodalisme aurait remplacé le capitalisme. D'autres, comme Cédric Durand ou McKenzie Wark, considèrent plutôt le technoféodalisme comme une tendance au sein du capitalisme, sans postuler qu'un changement

de régime politico-économique aurait déjà eu lieu. Quoi qu'il en soit, le terme a tellement fonctionné qu'il est sorti des sphères intellectuelles pour atteindre le sommet de la gauche de rupture européenne : Mélenchon comme Yolanda Diaz – vice-première ministre de l'État espagnol – y font référence comme étant la principale transformation politico-économique à laquelle il faudrait s'opposer.

Les réactions marxistes au concept de « technoféodalisme » ont été particulièrement vives et hostiles. Au croisement d'enjeux économiques, théoriques et politiques, le débat s'est progressivement embourbé dans une – insoluble et particulièrement complexe – controverse historiographique pour savoir si le concept de féodalisme était adapté. En réalité, le débat est avant tout sémantique : la référence au féodalisme inquiète d'abord parce qu'elle fait disparaître la mention explicite du capitalisme. Parce qu'il insiste probablement un peu trop sur le caractère « régressif » de la tendance en cours, le concept de technoféodalisme risque peut-être de redorer le blason du capitalisme en lui réattribuant (implicitement) une dimension progressiste. L'inquiétude n'est donc pas complètement injustifiée, puisque le terme semble s'être fondu dans un populisme de gauche qui ne s'attaque plus à la domination du capital en général, mais seulement à quelques « *seigneurs techno-féodaux* » et autres ultra-riches – renouvelant ainsi, à l'ère du numérique, la focalisation sur les 1 % au détriment d'une critique des rapports sociaux de production. Cette focalisation sémantique a toutefois noyé le fond du débat théorique – en particulier l'effacement de la séparation formelle entre l'économie et le politique – dans des procès d'intentions et joutes rhétoriques dispensables.

S'il semble désormais plutôt clair que le concept de technoféodalisme présente d'importantes limites, il ne faudrait pas que son rejet piétine sa fonction heuristique et masque les réalités essentielles qu'il a permis de décrire. Il ne suffit pas de rappeler, comme le font ses détracteur·ices, que l'économie sous dominance du secteur numérique reste capitaliste : il faut aussi montrer dans quelle nouvelle réalité celle-ci nous plonge, et quelles en sont les implications sur nos manières de lutter contre le capitalisme, quelle que soit sa forme.

Antoine Dubiau

Mark Zuckerberg (Meta), Bill Gates (Microsoft), Sundar Pichai (Google, de dos) et d'autres dirigeant·es de la *big tech* ont été reçus pour un dîner à la Maison Blanche, Washington, 5 septembre 2025



FAIRE ET ÉCRIRE L'HISTOIRE DES MOBILISATIONS AUTOUR DU TRAVAIL

Quelle histoire des mobilisations au travail à l'heure de l'intelligence artificielle ? Quelle histoire des mouvements sociaux pour les luttes présentes ? Telles sont les questions à l'ordre du jour de rencontres-débats qui auront lieu le 31 octobre et le 1^{er} novembre.

« Pour la population laborieuse, [l'accumulation du capital] se manifeste, tout d'abord, par un changement continu dans le processus de travail. » C'est ainsi que le sociologue marxiste étatsunien Harry Braverman introduisait, en 1972, son important ouvrage *Travail et capitalisme monopoliste*. Ce changement continu dans l'organisation et les techniques est particulièrement sensible aujourd'hui. Les discours publics contradictoires sur la technique, tantôt optimistes, tantôt radicalement pessimistes, accentuent le sentiment de perte de contrôle et d'accélération. Tout cela nous plonge dans un présent permanent : notre travail n'a pas d'histoire, puisqu'il paraît sans cesse en transformation.

Le changement, une nouveauté ?

Pourtant, le « *changement continu dans le processus de travail* » que pointe Braverman n'est pas une nouveauté. L'introduction de nouvelles techniques de production comme la machine à vapeur, l'électrification ou la chaîne de montage ont produit des effets massifs sur les rapports capital-travail, rapports qu'il faut se garder d'interpréter de façon mécaniste.

Comme l'a montré l'historien Edward Palmer Thompson, ce n'est pas la machine à vapeur qui crée mécaniquement la classe ouvrière britannique. Celle-ci se constitue en trouvant ses propres moyens de lutte face aux changements dans les processus de travail que lui impose le capital. Dans un récent volume collectif, François Jarige, spécialiste de l'histoire des techniques, souligne que les machines, l'organisation du travail et les sources d'énergie sont toujours

des sources de conflits. Ceux-ci se développent non seulement entre le capital et le travail, mais également parmi les capitalistes eux-mêmes qui n'ont pas les mêmes intérêts ni les mêmes capacités d'investissement dans les techniques nouvelles.

Ainsi, les discours contemporains sur la technique semblent nous mettre dans une position d'impuissance, tandis que l'étude du passé montre que le mouvement ouvrier a fait face, à de nombreuses reprises, à des bouleversements profonds du processus de travail. Dans ce contexte, les historiennes et les historiens des mouvements sociaux doivent relever un défi de taille. Comment écrire un récit qui n'écrase pas les préoccupations du présent tout en les mettant en perspective ? L'histoire et la mémoire des mobilisations au travail permettent-elles d'opposer des résistances à l'accablement que

provoquent les changements accélérés dans lesquels nous sommes projetés ?

Désengagement et réengagement

Dans un récent article de bilan, l'historienne Laure Piguet relève, au tournant des années 2000, une phase de désengagement de l'histoire ouvrière, autrement dit une séparation plus nette entre travail scientifique et travail militant. Cette phase coïncide avec un recul des mobilisations ouvrières elles-mêmes. L'historienne regrette cette évolution qu'elle n'est pas seule à constater et plaide pour un « *réengagement assumé* ».

Il faut dire que des dispositifs sophistiqués de co-construction des connaissances historiques ont existé dans les années 1970 autour des History Workshops d'E. P. Thompson et Raphaël Samuel ou du Forum histoire de Jean

Chesneau. L'idée de ces initiatives était que, si les questions posées au passé sont toujours informées par le présent, il y avait quelque chose à gagner à ce que ces questions ne viennent pas des seules professionnelles habilitées à les formuler. Ces pratiques ont disparu ou se sont fortement institutionnalisées. Mais le temps du désengagement est peut-être révolu.

Jérôme Lamy et David Hamelin, co-fondateurs de la toute récente Revue d'histoire sociale, écrivent en introduction au premier numéro de janvier 2025 : « *Puisque cette histoire sociale interroge l'ordre social tel qu'il est ou a été, il s'agira de conduire, par-delà les nécessaires assises académiques, un travail de médiation et de popularisation* ».

Des rencontres-débats ouvertes à toutes et tous

Les Archives contestataires et le Collège du travail voudraient approcher ces vastes questions dans le cadre de rencontres-débats qui se tiendront les 31 octobre et 1^{er} novembre prochains. Celles-ci débiteront par une conférence de la sociologue Maud Simonet qui interrogera les ressorts des mobilisations au travail. Suivra une discussion autour des archives des mouvements sociaux. Enfin, six historien·nes présenteront au public les résultats de travaux récents sur les mouvements sociaux. Dans l'esprit d'un réengagement de l'histoire du mouvement ouvrier, ces rencontres-débats sont ouvertes à toutes et tous, et particulièrement à celles et ceux qui se mobilisent aujourd'hui autour du travail.

Patrick Auderset Collège du travail
Frédéric Deshusses Archives contestataires ■

→ archivescontestataires.ch

Débrayage au CHUV pour obtenir du personnel supplémentaire, 3 novembre 1978





Les cigarières de la fabrique Vaucher d'Yverdon

Fanny Vaucher

invitée à créer une installation artistique à cet endroit également, qui rend visible leur combat.

Qu'apporte la bande dessinée pour raconter une lutte féministe et sociale ? Est-ce un médium particulièrement puissant pour transmettre la mémoire des luttes ?

Je pense que c'est un médium qui facilite l'entrée dans des sujets sérieux, du fait de son langage propre mêlant dessin et texte, donc moins intimidant qu'un « pur » texte. La BD offre beaucoup de liberté : cela demande beaucoup moins de moyens qu'un film ou une série, et tout est représentable sur papier, avec un peu de documentation et d'imagination. Mais au fond, je dirais que c'est surtout simplement... Mon outil à moi.

L'important n'est pas tant le médium que le sujet, et comme la bande dessinée prend énormément de temps à faire (en moyenne deux ans de travail pour un album), c'est crucial pour moi que ce que je raconte soit nécessaire.

À lire Monde du travail Féminisme

UNE GRÈVE HISTORIQUE DESSINÉE

La bande dessinée *La révolte des cigarières* raconte la lutte des ouvrières d'Yverdon en 1907, première grève menée par des femmes en Suisse. L'autrice et dessinatrice Fanny Vaucher ravive la mémoire d'un combat syndical et féministe fondateur. Entretien.

Comment avez-vous travaillé pour retracer la grève des cigarières ? Comment transformer des recherches d'archives en un récit vivant, sous forme de bande dessinée ?

Quand j'ai découvert cet événement, j'ai tout de suite eu envie de le faire connaître plus largement, parce que c'est un exemple fort de mobilisation collective qui a fonctionné. J'en ai parlé à Eric Burnand, qui a d'abord voulu se plonger dans les documents historiques avant de décider s'il y avait

quelque chose de plus à dire que ce qui en était déjà connu.

En fouillant les archives, il a découvert un tract inédit rédigé par une ouvrière, Lucie Zingre : elle a été le cœur battant de cette grève. Ce manuscrit, reproduit dans la BD et présenté dans les *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier* (n° 41, 2025), révélait le caractère féministe de cette grève ! Ça a été le point de départ de la création d'un récit.

Nous avons discuté du scénario pendant presque une année, il a subi beaucoup de changements,

car c'était complexe d'être à la fois fidèle aux faits, d'intégrer les différentes facettes de la société de l'époque, et d'avoir une intrigue intéressante pour nos personnages.

En faisant dialoguer fiction et histoire, vous faites revivre des figures comme Lucie Zingre ou Margarethe Faas-Hardegger. Est-ce une manière de rendre justice à ces femmes oubliées des luttes syndicales, et de rappeler que la Suisse a elle aussi porté de puissants élans collectifs et féministes ?

Oui ! Au départ, il y a justement Margarethe Faas-Hardegger, car c'est en découvrant sa vie que j'ai appris qu'elle avait activement aidé à organiser la grève et inlassablement soutenu les cigarières, notamment dans son journal *L'Exploitée*. Elle militait pour la liberté sexuelle, la contraception et le droit à l'avortement à une période où c'était très radical.

De la même manière, Lucie Zingre avait beaucoup à perdre, et elle a d'ailleurs tout perdu à la suite de cette grève, mais elle n'a pas hésité à lutter et c'est son courage qui a permis une avancée pour des centaines d'ouvrières.

Le syndicat qui a finalement signé avec le fabricant de tabac Vautier n'a d'ailleurs jamais reconnu le rôle de Lucie et de ses camarades !

En parallèle de cette BD, la Ville d'Yverdon-les-Bains a nommé en leur honneur la nouvelle Passerelle des Cigarières, au lieu précis de la grève, et j'ai eu la grande joie d'être

Les revendications des cigarières trouvent-elles encore un écho dans les mobilisations féministes actuelles ? Quelles continuités ou évolutions percevez-vous entre ces luttes d'hier et celles d'aujourd'hui ?

Certaines de leurs revendications sont hélas encore valables aujourd'hui, comme par exemple l'égalité salariale. Aussi, en tant que participante aux luttes, je trouve qu'on a parfois tendance à réinventer la roue à chaque campagne, alors que c'est précieux de s'inspirer des modes d'action collective passés. C'est utile de pouvoir comprendre comment s'articulaient les rapports de force et comment s'organisait concrètement l'action sur la durée, car c'est encore applicable aujourd'hui.

En définitive, pour les cigarières, ce sont les méthodes les plus radicales qui ont fonctionné dans leur lutte pour le droit de se syndiquer : non par la négociation, mais par les piquets de grève et le boycott. Et la création d'une coopérative, qui a permis de montrer que d'autres formes d'organisation du travail étaient possibles.

Propos recueillis par Effe Deux



Fanny Vaucher et Eric Burnand, *La révolte des cigarières*, Lausanne, Antipodes, 2025

HÉROÏNE: LA GÉNÉRATION FAUCHÉE DES BANLIEUES FRANÇAISES

40 000. C'est le nombre, largement sous-estimé, de décès imputables à l'héroïne en France entre le début des années 1960 et 2004. Nombre de ces victimes étaient issues de l'immigration. Le podcast « Héroïne, le temps des seringues » de France Culture en esquisse l'histoire tragique.

Fin septembre 2025, l'émission « La Série Documentaire », retraçait l'histoire effacée de l'héroïne dans les quartiers populaires périphériques de Paris en quatre épisodes d'une heure. Cette méconnaissance reflète l'abandon plus général des banlieues par les autorités françaises. À l'injustice, cette émission réplique par la mémoire.

Arrivée et diffusion de l'héroïne

L'histoire narrée débute à la fin des années 1960, en pleine effervescence révolutionnaire de Mai 68. À cette époque, la consommation de drogues, surtout psychédéliques, constitue un marqueur d'une jeunesse en rupture avec la société et qui cherche à explorer d'autres possibles.

Jusqu'alors, l'héroïne était consommée par un public spécifique, la frange artistique et intellectuelle ou alors les anciens soldats de retour des colonies.

Marseille est à l'époque le centre principal du trafic de l'héroïne destinée aux USA. Par capillarité, la drogue se diffuse sur le territoire français. À Paris, la vente et la consommation se concentrent dans les quartiers précaires intramuros, se déplaçant au gré des vagues d'arrestations. La politique parisienne de démolition-gentrification déplace, durant les années 1980, le trafic dans les banlieues où il s'implante durablement.

Immigration, addiction et racisme

Pour la seconde génération de l'immigration magrébine, née en France ou y ayant grandi, le début de l'âge adulte coïncide avec la crise économique qui frappe la France, avec l'explosion du chômage et la fermeture des usines.

Les magrébin·es sont « *les derniers arrivés et les premiers à partir* ». La guerre d'Algérie n'est pas lointaine : les jeunes grandissent dans des quartiers où des milices

blanches, armées de battes et de chiens, font des rondes d'intimidation. C'est également l'époque où l'école devient un centre de tri et de reproduction sociale.

Exclues de l'école et sans perspectives professionnelles, les jeunes issues de l'immigration chassent l'ennui là où ils et elles peuvent. Seules deux boîtes de nuit, le Kiss Club & le Pacific, ne pratiquent pas la ségrégation et acceptent cette jeunesse. C'est là-bas que la rencontre avec l'héroïne se produit pour beaucoup d'entre eux.

Le racisme structure ainsi le récit de la diffusion de l'héroïne. Il est l'élément qui permet à cette tragédie de prendre une telle ampleur puis de disparaître dans l'amnésie collective actuelle.

Ignorance, abandon et déchirements

À la fin des années 1970, la consommation explose et touche largement les familles dont parfois l'ensemble des nombreux enfants

deviennent dépendant·es. Cette déflagration est suivie de celle du VIH. L'interdiction de la vente de seringues en 1972, illusoire tentative de limiter la consommation, crée une pénurie de matériel d'injection. Le partage des seringues diffuse massivement le virus parmi les consommateur·ices au début des années 1980.

Les parents sont doublement démunis. Leurs connaissances sont lacunaires, tant en matière de drogue qu'en matière de SIDA. Les autorités ne font rien pour y remédier. Les familles sont abandonnées à elles-mêmes. Pour éviter le stigmate, les parents « cachent » leurs enfants addicts, puis malades, à domicile. Ce sont les pères et les mères qui accompagnent la fin de vie de leurs enfants.

Quand les enfants ne sont pas malades, le manque les pousse au vol, à la délinquance, même au sein de l'environnement familial. Les autres membres de la fratrie qui ne consomment pas les rejettent, parfois avec violence. Cette double peine déchire les familles. Certains pères abandonnent leurs proches et retournent en Algérie recommencer leur vie. Les seuls moments de réunions communautaires durant cette crise silencieuse sont les enterrements, qui s'enchaînent toutes les semaines. Des carrés musulmans ouvrent dans les cimetières de banlieue. Dans certaines familles, 6 enfants sur 8 mourront.

Témoignages riches et variés

En trame de fond des histoires individuelles poignantes, les multiples facteurs structurels sont mis à nu : la législation française et ses évolutions, les débuts de la Réduction des Risques, les traitements et l'oubli répété des banlieues pour ces derniers, la persistance et la continuité du « business » avec le cannabis et ses conséquences politiques réactionnaires, autant de thématiques impossibles à développer dans un article aussi court, mais richement traduites dans le podcast.

Hajer Ben Boubaker, l'autrice du documentaire, mélange les témoignages et parvient à créer une émission aussi précise que difficile à écouter. On y entend tour à tour d'ancien·es consommateur·ices, des acteur·ices associatif·es et éducateur·ices et des universitaires spécialistes du sujet. Malgré la douleur qui transparaît de ces vies brisées, l'émission n'en est pas moins intéressante et essentielle. Face au silence et à l'oubli, il faut l'analyse.

Clément Bindschaedler

Contrôle de police dans le « Bronx de Paris », l'îlot Chalon, à côté de la Gare de Lyon, 1984



JAB
CH-1211 Genève 2
P.P. / Journal

France

Journal solidarités - Case postale 2089 - 1211 GENEVE 2



solidarités

455

17 10
2025

C'est quoi
ce journal ?

Vous tenez en main le journal du mouvement anticapitaliste, féministe et écosocialiste solidarités, présent avant tout aujourd'hui dans les cantons de Genève, Vaud, Fribourg et Neuchâtel.

Il joue un rôle indispensable du point de vue de l'information alternative en Suisse

romande, afin que soient relayées les expériences de résistance, dans un contexte mondial où les inégalités se creusent.

Du local au national en passant par l'international, notre bimensuel donne des infos et des clés de lecture sur les thématiques qui nous concernent toutes et tous (travail, santé, logement,

politique internationale, rapports de genre, économie, écologie, culture...).

C'est une gageure de publier un journal militant qui offre à nos lecteurs et lectrices des points d'appui pour les luttes actuelles et à venir; mais il faut bien penser pour agir!

Abonnez-vous !

Abonnements

SOUTENEZ-
NOUS,
ABONNEZ-
VOUS!

- ☐ Annuel fr. 80
 - ☐ Étudiant-e-s, AVS, AI Chômeurs-euses 40
 - ☐ Soutien 150
 - ☐ 3 mois à l'essai gratuit!
- Pour vous abonner, modifier votre abonnement, pour tout changement d'adresse ou toute question concernant l'envoi du journal:

→ solidarités
Case Postale 2089
1211 Genève 2
ou abos@solidarites.ch
ou +41 22 740 07 40

Vous pouvez vous abonner

sur Internet:

solidarites.ch/abonnement

Sommaire

3	Votations La triple arnaque du « Service Citoyen »
4	Fiscalité L'avenir ne se lègue pas, il se finance
5	Vaud Le service public crie stop aux coupes!
6	Genève Stop aux démolitions, stop à la spéculation dans la prise de la libéralisation
7	Écologie Attention aux doigts
8	International La jeunesse malgache hisse à nouveau le drapeau pirate
9	International Syrie : Elections et transition très partielles
10-12	Économie L'emprise politique croissante du capital techno-numérique
13	Monde du travail Faire et écrire l'histoire des mobilisations autour du travail
14	Féminisme La révolte des cigarières: Une grève historique dessinée
15	Santé Héroïne : la génération fauchée des banlieues françaises

